

Seuls 10 % des collégiens de 5e ont été vaccinés contre le papillomavirus pour l'instant

Seuls 10 % des élèves de 5e ont reçu une première dose de vaccin contre le papillomavirus, selon des premiers chiffres provisoires du ministère de la Santé. Un chiffre en dessous des objectifs. Le ministère attend désormais le bilan définitif de sa première campagne dans les collèges pour décider d'éventuelles adaptations l'an prochain.



Un collégien de 5e se fait vacciner contre le papillomavirus dans son établissement scolaire. | MARTIN ROCHE/OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 08/02/2024 à 14h54

Loin des objectifs ! Selon les chiffres remontés des agences régionales de santé, au moins 92 262 élèves ont été vaccinés contre le papillomavirus, soit environ 10 % des élèves de 5^e au 23 décembre 2023. Début septembre, le ministère de la Santé visait au moins 30 % d'élèves vaccinés pour cette première édition.

Promise début 2023 par le président Emmanuel Macron, cette campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV), à l'origine de nombreux cancers - col de l'utérus, vulve, vagin, ORL, anus... - a été lancée début octobre dans tous les collèges publics, et les établissements privés volontaires.

Une organisation administrative « un peu lourde et compliquée »

Début janvier, des responsables de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) ont jugé que cette vaccination était loin des attentes, avec un premier aperçu « **décevant** ».

Pour la SFCPCV, la campagne a pâti, entre autres, d'une organisation administrative « **un peu lourde et compliquée** ».

« **Les collègues recevaient des grosses enveloppes à distribuer aux parents avec un courrier d'information, un prospectus [...] et la feuille d'autorisation à signer par les deux parents. Et le jour de la vaccination, il faut aussi le carnet de santé** », a rappelé Geoffroy Canlorbe, secrétaire général de la Société savante et praticien à l'AP-HP.

« **Le principal échec est lié au manque de communication directe et efficace envers les parents** », estime auprès de l'AFP Julia Maruani, vice-présidente de la SFCPCV et gynécologue médicale à Marseille.

Un collégien mort après un malaise post-vaccinal

La campagne a aussi pu être affectée par le décès d'un collégien près de Nantes, victime d'une chute après un malaise post-vaccinal. Le secrétariat général de l'enseignement catholique avait recommandé fin octobre de la « **suspendre** » dans les collèges catholiques sous contrat par « **motif de précaution** ».

L'enquête administrative ouverte après la mort fin octobre du collégien n'a pas relevé de « **dysfonctionnement sur l'organisation de la campagne de vaccination** », selon l'Agence régionale de santé.

Mi-novembre, l'Agence du médicament (ANSM) a préconisé que, dans le quart d'heure suivant l'injection, les adolescents restent allongés ou assis par terre adossés à un mur.

Le bilan complet attendu en fin d'année scolaire

Une estimation plus précise du nombre total d'élèves vaccinés pour la première dose sera réalisée au premier trimestre 2024, et le bilan complet de cette première année de campagne - c'est-à-dire le nombre d'élèves vaccinés ayant reçu deux doses de vaccins - ne sera connu qu'à la fin de l'année scolaire.

Sur la base des enseignements tirés de ce bilan, « **les autorités procéderont aux adaptations éventuelles** » l'année prochaine, a assuré le ministère de la Santé.

Que cette vaccination ait lieu au collège ou en ville, l'objectif de couverture vaccinale est de 80 % à l'horizon 2030, tel que fixé par la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, a-t-on réaffirmé.